
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 13 octobre 2016 à 9 h
Maison du citoyen situé au 12090, rue Notre-Dame Est
salle J.C. Victorien Roy**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Dany Barbeau, avocate, directrice d'arrondissement
Madame Julie Boisvert, secrétaire d'arrondissement substitut

Ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 13 octobre 2016.

La mairesse d'arrondissement madame Chantal Rouleau déclare la séance ouverte à 9 h 09.

CA16 30 10 0318

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 13 octobre 2016 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question n'a pas été posée.

CA16 30 10 0319

AUTORISATION DE NE PAS DONNER SUITE À L'APPEL D'OFFRES RP-DSAG16-01 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE GLISSADE D'EAU AU CENTRE AQUATIQUE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

De ne pas donner suite à l'appel d'offres public RP-DSAG16-01, pour le remplacement de glissades d'eau au centre aquatique Rivière-des-Prairies

D'autoriser l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointes-aux-Trembles de procéder au lancement d'un nouvel appel d'offres.

ADOPTÉ

20.01 1164058001

CA16 30 10 0320

RÈGLEMENT RCA09-Z01-025-3 - RÉFÉRENDUM DU 2 OCTOBRE 2016 - ÉTAT ET DÉPÔT DES RÉSULTATS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt de l'état des résultats définitifs du scrutin, conformément à l'article 576 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

ADOPTÉ

30.01 1166951021

CA16 30 10 0321

LEVÉE - SÉANCE

À 9 H 13

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Julie Boisvert
Secrétaire d'arrondissement substitut

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} novembre 2016.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

M^e Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement